

**Assemblée générale ordinaire  
Association Radio Valois Multien  
19 mars 2022**

## **Modalités de vote des membres de l'association à jour de cotisation**

**Les votes portent sur :**

- 1-** l'approbation des comptes 2021 et l'affectation de l'excédent à la poursuite du projet associatif (*voir documents n°2 et n°3*)
- 2-** l'approbation des orientations 2022-2023 (*voir document n°4*)
- 3-** l'approbation du budget prévisionnel 2022 (*voir document n°5*)
- 4-** l'approbation des montants de cotisation 2023 (*voir document n°6*)
- 5-** l'élection d'administrateurs au Conseil collégial (*voir document n°7*)

**Vous pourrez voter :**

**Uniquement** lors de l'assemblée générale, le samedi 19 mars (*les votes seront proposés en fin de réunion vers 11h30 / 11h45*), soit :

- sur place ou
- par visioconférence.

Dans le cas d'indisponibilité, vous pouvez et il est même fortement conseillé de donner **une procuration** à un autre membre de l'association.

Attention :

- seuls les membres à jour de cotisation peuvent voter,
- un membre ne peut détenir qu'une seule procuration d'un autre membre.

Un modèle de procuration est disponible sur le site de RVM :

<https://www.radio-valois-multien.fr/lassociationdevenez-adherents/documents-de-reference>

La proclamation des résultats se fera immédiatement à l'issue des votes.

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF			PASSIF		
	N-1	N		N-1	N
IMMOBILISATIONS	22 498	20 125	FONDS PROPRES	47 660	57 644
AVANCES ET ACOMPTES	288	0	AVEC DROIT DE REPRISE	4 313	6 750
STOCKS ET EN-COURS	0	0	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	11 040	5 842
CREANCES	27 281	25 169	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 399	4 873
DISPONIBILITES	49 725	72 378	FONDS DEDIES	2 500	8 723
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 659	1 270	DETTES	5 064	7 333
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>101 452</b>	<b>118 941</b>	DETTES FISCALES ET SOC.	10 486	10 617
			PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	15 989	17 158
			<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>101 452</b>	<b>118 941</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT du 1er janvier au 31 décembre 2021

CHARGES			PRODUITS		
	N-1	2021		N-1	2021
<b>ACHATS</b>	<b>4 317</b>	<b>4 501</b>	<b>VENTE ET PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>10 072</b>	<b>17 784</b>
Electricité Rameau	1 977	2 070	Convention de service Crépy Infos	3 000	3 000
Electricité Emetteur et relais ESAT	1 657	1 417	Ateliers radios (NAP, Collège, Lycée et Etab. Spé.)	5 672	12 484
Eau	99	101	Vente productions radiophoniques	1 400	2 300
Fournitures entretien et petit équipement	577	614			
Fournitures administratives	8	300			
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>10 793</b>	<b>11 611</b>	<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>111 866</b>	<b>115 869</b>
Loyer Rameau	5 390	5 627	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		
Maintenance	470	1 840	Culture / FSER exploitation	40 000	38 000
Maintenance / Win media	1 152	1 152	Culture / FSER Sélective	30 000	27 568
Assurances	3 082	2 746	DILCRAH	2 500	
Prestations et fournitures liées crise sanitaire	698	246	DRAC / EMI		8 000
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>12 641</b>	<b>14 034</b>	Aide à l'emploi / PEC		578
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 580	2 640	Politique Ville		
Publicité, publication (site Internet)	0	784	Fonds de formation professionnelle AFDAS		2 184
Déplacements salariés (reportages, ateliers, formation)	778	2 706	Région(s)		
Déplacements bénévoles	460	519	Hauts-de-France	21 000	19 298
Missions Réceptions	135	424	Département(s)		
Affranchissements	289	594	Intercommunalité(s) : EPCI	15 000	16 500
Téléphonie et Internet	1 673	2 502	Commune(s)	3 366	3 741
Liaison studio émetteur	4 810	0	Fonds européens		
Services bancaires	1 096	1 195	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>8 005</b>	<b>10 180</b>
Cotisations	820	895	Manifestations de soutien		
Formation externe		1 775	Cotisations membres actifs	638	350
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>943</b>	<b>970</b>	Cotisations membres associés	1 000	1 300
Participation employeur FP (AFDAS)	943	970	Dons de personnes physiques	5 527	5 761
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>75 210</b>	<b>84 958</b>	Dons de personnes morales (associations)		1 395
Salaires et traitements	70 213	79 238	Utilisation fonds dédiés		706
Cotisations patronales	4 997	5 720	Autres produits de gestion courante	840	1
<b>DOTATION AMORTISSEMENTS &amp; RISQUES</b>	<b>9 139</b>	<b>10 401</b>	Transfert de charges		667
<b>REPORT SUR FONDS DEDIES</b>	<b>2500</b>	<b>6 929</b>			
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>5 197</b>	<b>5 516</b>	<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>129 942</b>	<b>143 832</b>
Droits d'auteur et de reproduction / SACEM	3 817	4 090	<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>9 202</b>	<b>4 911</b>
Droits d'auteur et de reproduction / SPRE	1 380	1 375	PRODUITS FINANCIERS	0	0
Ajustement	0	51	PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 640	5 206
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>120 740</b>	<b>138 921</b>			
CHARGES FINANCIERES	0	15	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>134 582</b>	<b>149 038</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 444	119	<b>CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
	0		Bénévolat	54 885	72 128
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>124 184</b>	<b>139 055</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>189 467</b>	<b>221 166</b>
<b>EMPLOI DES CONTRIB. VOL. EN NATURE</b>			<b>RÉSULTAT</b>	<b>10 398</b>	<b>9 983</b>
Personnel bénévole	54 885	72 128			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>179 068</b>	<b>211 183</b>			

Certifié conforme aux documents comptables attestés par le cabinet d'expertise comptable Lescuyer à Crépy-en-Valois  
Dominique Vasseur et Odile Guillard, administratrices déléguées par le Conseil collégial

RADIO VALOIS MULTIEN  
10, pl. Jean Philippe Rameau  
60800 CREPY EN VALOIS  
Tél. 03 44 59 30 30



Association Radio Valois Multien  
**Assemblée générale du 19 mars 2022**

## Rapport financier 2021

Encore une année particulière, dans un contexte troublé, que l'association a néanmoins franchi sans trop de dommages, voire avec quelques réussites.

Le bénévolat s'inscrit formellement comme la principale ressource de l'association avec une valorisation à hauteur de **72.128 €** (5165 heures pour 55 bénévoles) devant le Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale : **65 568 €** (38.000 € en exploitation + 27.568 € en sélective).

**Les produits d'exploitation à 143.832 € sont en augmentation de près de 11% par rapport à 2020.**

Et ce, malgré la baisse annoncée de la subvention d'exploitation du FSER (Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale) d'un montant de **38.000 €** contre 40.000 € en 2020.

On doit principalement l'augmentation des produits au pôle socioéducatif et jeunesse dont les prestations d'ateliers d'initiation à l'expression radiophonique ont plus que doublé (**120%**) pour atteindre **12 484 €** et à la subvention de **8.000 €** de la DRAC pour l'appel à projet autour de l'éducation aux médias et à l'information.

Notons également le soutien de 27 communes pour **3.741 €** (contre 24 et 3.366 € en 2020 ; +11%), les dons de particuliers (86) à **5.761 €** et les dons de personnes morales (15) pour **1.395 €**, soit **+29%** sur le cumul des dons (particuliers et personnes morales) par rapport à 2020.

**Les charges d'exploitation sont, parallèlement aux ressources, en augmentation de 15 %.**

L'augmentation notable étant celle du poste personnel salarié (+13%) et les postes corrélés : frais de déplacements (+248%) et frais de formation externe.

L'**économie** en fonctionnement (hors amortissements) réalisée sur le **changement de liaison** entre le studio et l'émetteur peut être chiffrée pour la première fois sur une année complète à **3.941 €**.

**Le résultat comptable est de 9.983 €.**

Le **bilan** au 31 décembre 2021 s'équilibre à **118.941 €** au lieu de 101.451 € l'année dernière.

Les fonds propres, proches de zéro au 31 décembre 2016, sont remontés à hauteur de **57.644 €**, ce qui nous a permis de devancer, dès la fin de l'année 2021, **l'embauche d'un jeune en contrat PEC** pour 9 mois.

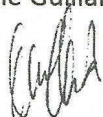
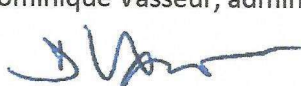
En mai 2021, afin de pouvoir acheter un nouvel émetteur FM et d'autres matériels techniques (**7.470 €**), nous avons bénéficié d'un nouvel « **apport avec droit de reprise** » de **Picardie Active de 7.500 €** (remboursable par mensualités de 125 € sur 5 ans à taux zéro) et d'un **emprunt bancaire de 4.000 €** (sur 5 ans à 1.61% de TEG).

**Petit rappel des précédents résultats d'exploitation :**

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>-2 549 €</b>	<b>-14 950 €</b>	<b>-7 937 €</b>	<b>-12 507 €</b>	4 134 €	16 861 €	9.202 €	<b>4 911 €</b>

**Il est proposé que l'excédent de 9.983 € soit affecté à la poursuite du projet associatif.**

Odile Guillard et Dominique Vasseur, administratrices déléguées par le Conseil collégial.

## ORIENTATIONS 2022 - 2023

Rediscutées et commentées lors de la réunion du Conseil collégial du 09/02/2022  
Proposition soumise à l'Assemblée générale du 19 mars 2022

ORIENTATIONS	Commentaires CC du 09/02/2022
<p><b>1-- Organisation, mode de fonctionnement de l'association</b></p> <p>Finaliser la démarche d'agrandissement de l'espace de travail et d'accueil place Jean-Philippe Rameau - analyser les besoins et rédiger un cahier des charges ;</p> <p>Rechercher des partenaires sur le territoire pour installer des studios de radio à l'accès simplifié aux bénévoles (Boissy-Fresnoy, Auger, etc.) ; Embaucher un chargé de mission (médiateur culturel et social ou animateur socioculturel) sur un CDD de 6/8 mois pour une mission essentiellement de communication externe ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- développer les relations avec des partenaires potentiels du territoire</li> <li>- accroître la notoriété de RVM</li> <li>- décentraliser l'activité</li> <li>- développer l'association et ses ressources humaines et matérielles ;</li> </ul> <p>Répondre à l'appel aux candidatures du CSA pour obtenir une autorisation d'émettre en FM sur la période 2022-2027 ;</p> <p>Accueillir des volontaires en Service civique pour accompagner le développement de la vie associative ;</p> <p>Renforcer chaque année l'équipe en valorisant l'accueil d'au moins un nouveau bénévole de 35/50 ans ;</p> <p>Améliorer la cohésion d'équipe par l'organisation de temps collectifs conviviaux.</p>	<p>Un groupe de travail sera constitué après le rendez-vous avec le Maire de Crépy afin de se concerter avec les salariés et proposer un aménagement global de l'espace (<b>locaux actuels et nouveaux</b>) et rédiger un cahier des charges.</p> <p>Mission Lou pour partie</p> <p>Idem</p> <p>Le CSA est devenu l'ARCOM depuis le 1<sup>er</sup> janvier. L'appel à candidatures n'a pas encore été publié. En moyenne, le délai pour constituer et déposer le dossier est de 55 jours après publication au JO.</p> <p>Pas d'opportunité pour l'instant.</p> <p>Pas d'opportunité pour l'instant.</p> <p>En attente d'évolution favorable du contexte sanitaire ...</p>
<p><b>2 - Ouverture à la jeunesse</b></p> <p>Cet axe reste une priorité pour rendre durable l'activité radiophonique. Ateliers d'initiation à l'expression radiophonique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre les actions engagées auprès des établissements partenaires habituels,</li> <li>- Être ouvert à toute nouvelle sollicitation et vigilant sur les appels à projet correspondant aux objectifs et valeurs de RVM,</li> <li>- Mener le projet financé par la DRAC, EMI (éducation aux médias et à l'information) en partenariat avec la MJC Rameau et la Médiathèque.</li> <li>- Installer des studios fixes dans les établissements volontaires (disposant d'un encadrement d'animation motivé sur place).</li> </ul>	<p>OK conforme</p> <p>En cours. Premières émissions à l'antenne et communication papier sur Crépy Mag&amp;infos de février 2022</p>
<p><b>3 – Qualité de diffusion (technique et contenus)</b></p> <p>Tendre à l'autonomie des animateurs / réalisateurs bénévoles par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'accompagnement et la formation à la compréhension des bases de la technique régie,</li> <li>- l'installation d'un studio d'enregistrement de conception simple (sans perte de qualité),</li> </ul>	<p>A garder en permanence à l'esprit dans les actions d'accueil des personnes, d'aménagement des locaux et d'accès aux matériels techniques.</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'édition d'un mode d'emploi des studios pour ne pas oublier entre deux enregistrements.</li> </ul> <p>Mener une réflexion sur un nouvel agencement de la grille des programmes et sur l'habillage antenne.</p> <p>Faire évoluer le concept de l'émission "Carte blanche" pour le rendre plus dynamique.</p> <p>Inciter des bénévoles à participer à l'enrichissement de la base musicale par la sélection des titres reçus à la radio (rechercher un coordinateur musical).</p> <p>Rechercher, auprès d'autres radios associatives, des émissions sur des thématiques absentes de la grille des programmes.</p>	<p>Un groupe de travail est constitué mais il a des difficultés à se réunir ; il est composé pour l'instant de : Jean-François Simonot, Eric Bonnet, Hervé Dechorgnat, André Barnoud et Jean-Louis Antonik.</p> <p>A l'étude</p> <p>A l'étude</p> <p>A l'étude Information sur la plateforme d'échange FRANF</p>
<h4>4 - Territoire et communication</h4> <p>L'objectif prioritaire est d'accroître la notoriété de RVM.</p> <p>Sortir de ses studios :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec notamment l'opération "<b>La radio en bandoulière</b>" : Installation pour une journée d'un studio radio et d'un stand d'accueil RVM au cœur d'un village ou d'un quartier avec la diffusion d'une émission en direct de ce lieu.</li> </ul> <p>Embaucher un chargé de mission (voir axe 1 : organisation, fonctionnement de l'association)</p> <p>Assurer l'envoi régulier d'une <b>Newsletter RVM</b> ou autre support approprié, afin de diffuser des informations sur la radio (vie associative, programmes, projets, etc.) aux auditeurs et sympathisants.</p>	<p>Le groupe « notoriété » a été relancé par Lou. Il est composé de Mamy Eminence Tambu, Karine Duteil, Khadija Tran, Jean-Louis Antonik, Nawelle Chadli et Lou.</p> <p>Un groupe de travail sera constitué à l'Assemblée générale de mars pour imaginer une radio en bandoulière en 2022.</p> <p>Lou</p> <p>C'est reparti pour une périodicité mensuelle depuis novembre 2021.</p>
<h4>5 - Coopération avec d'autres radios</h4> <p>Poursuivre une participation active aux actions de la FRANF (Fédération des radios associatives du Nord de la France).</p> <p>Développer les échanges de productions radiophoniques avec d'autres radios associatives.</p> <p>Organiser la visite collective d'une autre radio associative et accueillir cette radio pour une visite de RVM (sous réserve d'assouplissement des règles sanitaires).</p>	<p>OK conforme</p> <p>Exemple : Graf'Hit / émission portugaise Plateforme d'échanges sur le site de la FRANF</p>
<h4>6 - Modèle économique</h4> <p>Faire évoluer le modèle économique dans le but de permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'embauche d'un chargé de mission pour tester cette stratégie d'évolution (voir axe 1 : organisation, fonctionnement de l'association)</li> <li>- Le développement de partenariats avec des communes et autres intercommunalités du territoire,</li> <li>- L'augmentation des ressources par une décentralisation et une notoriété accrues,</li> <li>- Le développement de manifestations de soutien en partenariat avec des artistes, associations locales et collectivités (sous réserve d'assouplissement des règles sanitaires).</li> </ul>	<p>En cours et à l'étude</p>



Association Radio Valois Multien  
Assemblée générale du 19 mars 2022

## COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL 2022

CHARGES	Rappel 2021	BP 2022	PRODUITS	Rappel 2021	BP 2022
	Réalisé			Réalisé	
<b>60 - ACHATS</b>	<b>4 501</b>	<b>5 795</b>	<b>70 - VENTE DE PRODUITS FINIS, DE MARCHANDISES, PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>17 784</b>	<b>18 300</b>
Electricité Rameau	2 070	2 500	Conventions de service	3 000	6 000
Electricité Emetteur + ESAT	1 417	1 800	Ateliers radios	12 484	10 000
Eau Rameau	101	150	Messages intérêt général	0	0
Fournitures entretien et petit équipement	613	1 045	Vente productions radiophoniques / FRANF	2 300	2 300
Fournitures administratives	300	300	<b>74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>115 869</b>	<b>127 695</b>
<b>61 - SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>11 611</b>	<b>12 450</b>	<b>Etat</b> : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		
Loyer(s) Rameau	5 627	5 700	Culture / FSER exploitation	38 000	40 000
Loyer(s) Rameau cellule contigue	0	900	Culture / FSER Sélective	27 568	30 585
Maintenance	1 840	1 450	DILCRAH		
Maintenance / Win media	1 152	1 200	DRAC	8 000	
Assurances	2 746	3 000	Aide emploi PEC	578	10 700
Presta.et fournitures liées à la crise sanitaire	246	200	Politique de la Ville		3 000
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>14 034</b>	<b>13 900</b>	<b>Région(s)</b>		
Expert comptable	2 640	2 700	Hauts de France	19 298	21 410
Publicité, publication	784	1 500	FDVA (développement de la vie associative)		
Déplacements salariés (reportages et ateliers)	2 706	2 900	Département(s)	0	0
Déplacements bénévoles	519	500	<b>Intercommunalité(s) : EPCI</b>	16 500	16 500
Missions Réceptions	424	500	<b>Communes (entre 20 et 30)</b>	3 741	4 000
Affranchissements	594	800	AFDAS / Formations externes	2 184	1 500
Téléphonie et Internet	2 502	2 800	<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>10 179</b>	<b>20 220</b>
Services bancaires	1 195	1 200	Manifestations de soutien		1 000
Cotisations	895	1 000	Cotisations actifs	350	400
Formations externes	1 775	1 500	Cotisations associés	1 300	1 500
<b>63 - IMPOTS ET TAXES</b>	<b>970</b>	<b>1 000</b>	Dons personnes physiques	5 761	7 597
Participation employeur FP (AFDAS)	970	1 000	Dons personnes morales	1 395	1 000
<b>64 - CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>84 958</b>	<b>103 470</b>	Utilisation Fonds dédiés	706	8 723
Salaires bruts	79 238	96 500	Autres produits de gestion	667	
Cotisations patronales	5 720	6 970	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>143 832</b>	<b>166 215</b>
<b>68 - DOTATION AMORTISSEMENTS &amp; RISQUES</b>	<b>10 401</b>	<b>12 800</b>	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 911</b>	<b>11 000</b>
<b>Report sur Fonds dédiés</b>	<b>6 929</b>		<b>76 - PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES</b>	<b>5 517</b>	<b>5 800</b>	<b>77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS (dont QP subv. Invest.)</b>	<b>5 206</b>	<b>6 800</b>
Droits d'auteur et de reprod./ SACEM/SPRE	5 465	5 800	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>149 038</b>	<b>173 015</b>
Autres	52		<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>9 983</b>	<b>17 780</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>138 921</b>	<b>155 215</b>	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>66 - CHARGES FINANCIERES</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>86 - EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOL. EN NATURE</b>	<b>72 128</b>	<b>72 500</b>
<b>67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>119</b>		860 - Secours en nature		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>139 055</b>	<b>155 235</b>	861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		
			862 - Prestations		
			864 - Personnel bénévole	72 128	72 500
			<b>TOTAUX</b>	<b>211 183</b>	<b>227 735</b>
			<b>87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>72 128</b>	<b>72 500</b>
			870 - Bénévolat	72 128	72 500
			871 - Prestations en nature		
			875 - Dons en nature		
			<b>TOTAUX</b>	<b>221 166</b>	<b>245 515</b>
			<b>SOLDE</b>	<b>9 983</b>	<b>17 780</b>

## Budget prévisionnel 2022 - commentaires

Ce budget est actualisé par rapport à celui adopté par le Conseil collégial en octobre 2021 :

- Le montant de la subvention sélective du FSER pour 2022 est maintenant connu : 30 585 €
- Le montant de la subvention de la Région Hauts-de-France est indexé sur la sélective (70%) : 21 410 €
- Le bilan 2021 est également connu et permet d'ajuster à la marge les dépenses et les recettes.
- Prise en compte du contrat PEC pour Louis Le Maitre ; cout du poste et aide à l'emploi jusqu'à la fin de l'année dans l'hypothèse où le contrat bénéficierait, si souhaité, d'une reconduction de 6 mois.

### Partis pris :

- Augmentation de la charge « électricité » : augmentation du tarif et perspectives « d'agrandissement » des locaux à partir de septembre (hypothèse d'échéance optimiste).
- Loyer cellule contigüe à partir de juillet (6 mois)
- Investissement dans du matériel radiophonique (subvention d'équipement FSER et Région Hauts-de-France : 75% du cout maximum de l'investissement 36.000 €) en octobre 2022 : incidences sur le budget dans la « dotation aux amortissements » en charges et « la quote part de subventions d'investissements » en produits.
- Subvention « politique de la ville » demandée pour un montant de 3.000 € (en attente réponse).

Association Radio Valois Multien  
**Assemblée générale du 19 mars 2022**

## Approbation des montants de cotisations 2023

*Il s'agit bien de 2023. Les montants sont délibérés un an à l'avance afin de pouvoir encaisser les cotisations en début d'année avant l'assemblée générale.*

### Rappel concernant l'Association Radio Valois Multien :

#### Il existe deux catégories de membres (ou adhérents) :

- les personnes physiques (individus)
- les personnes morales (associations, collectivités).

Tous les membres font partie de l'assemblée générale.

#### Il existe trois collèges :

- le collège des membres actifs (ouvert aux seules personnes physiques)
- le collège des membres associés (ouvert aux seules personnes morales)
- le collège des membres cooper'acteurs (ouvert aux personnes physique ET aux personnes morales)

## PROPOSITION DU CONSEIL COLLEGIAL

Soumise à l'Assemblée générale

### POUR 2023 :

#### - cotisation personne physique **inchangée** à 10 € minimum

Cette cotisation minimale permet de valider l'adhésion à l'association. En fonction de l'implication du membre dans le fonctionnement de l'association, celui-ci pourra faire partie du collège des membres actifs ou de celui des cooper'acteurs.

#### - cotisation membre associé **inchangée** à 25 € minimum



Association Radio Valois Multien  
Assemblée générale du 19 mars 2022

## Élection d'administrateurs au Conseil collégial

**Rappel des statuts de l'association :** ARTICLE 12 – CONSEIL COLLÉGIAL / 12.1. Composition

L'Association est dirigée par un Conseil collégial composé d'administrateurs élus par l'Assemblée générale selon la répartition suivante :

- 8 à 17 membres actifs
- 2 à 8 membres associés
- 2 à 8 membres Cooper'acteurs

Le nombre des élus du collège des membres actifs doit être au moins supérieur de 1 au total des élus des collèges des membres associés et des membres Cooper'acteurs réunis. Le mandat d'un administrateur est de trois ans. Il est procédé à un renouvellement annuel par tiers, par collège, arrondi au nombre entier le plus proche. Une même personne physique ne peut pas être membre du Conseil collégial au titre de plusieurs collèges à la fois.

### Candidatures au Conseil collégial

Au titre du collège des membres actifs :	Au titre du collège des membres associés :	Au titre du collège des membres cooper'acteurs :
<ul style="list-style-type: none"> <li>• ANTONIK Jean-Louis</li> <li>• CHADLI Nawelle</li> <li>• DECHORGNAT Hervé</li> <li>• GERLING Jacques</li> <li>• VASSEUR Dominique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Foyer Rural du Valois Multien</li> <li>• Projet Action 60</li> <li>• Handball club Crépy</li> <li>• Commune de Séry-Magneval</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MASSAU Hubert</li> </ul>

**Si ces candidats sont élus, le Conseil collégial serait alors composé de :**

*Nota : Afin d'assurer un renouvellement proportionné par tiers chaque année, la durée des mandats des nouveaux candidats sera précisée avant l'élection et si besoin, tirée au sort.*

	NOM	SORTANT EN
Collège des membres actifs	1 GUILLARD Odile	2023
	2 NATTIER Camille	2023
	3 PATIENT Olivier	2023
	4 SIMONOT Jean-François	2023
	5 BARNOUD André	2024
	6 BONNET Eric	2024
	7 BRILLON Catherine	2024
	8 DUTEIL Karine	2024
	9 ANTONIK Jean-Louis	2024
	10 CHADLI Nawelle	2025
	11 DECHORGNAT Hervé	2025
	12 GERLING Jacques	2025
	13 VASSEUR Dominique	2025
Collège des membres associés <i>Tirage au sort de la durée des mandats pour les nouveaux : 1 jusqu'en 2023 et 1 jusqu'en 2025</i>	1 Bec à foin	2023
	2 Centre socioculturel Les Portes du Valois	2024
	3 Communauté de Communes du Pays de Valois	2024
	4 Projet Action 60	2025
	5 Foyer Rural du Valois Multien	2025
	6 Handball Club Crépy	
	7 Commune de Séry-Magneval	
Collège des membres cooper'acteurs	1 DUCROCQ Philippe	2023
	2 TRAN Kadidja	2023
	3 CLAMOUR Jean-Michel	2024
	4 MASSAU Hubert	2025